



APPEL A LA CANDIDATURE PROLONGATION DES DELAIS

Conformément aux dispositions de l'arrêté N° 371 du 11 juin 2014 portant création, composition et fonctionnement des conseils de discipline au sein des établissements d'enseignement supérieur, et dans le cadre du renouvellement des conseils de discipline,

Doivent être élus par leurs pairs

- Pour le conseil de discipline de chaque département chaque département :
 - Cinq (05) membres titulaires
 - Cinq (05) membres suppléants
- Pour le conseil de discipline de la faculté :
 - Cinq (05) membres titulaires
 - Cinq (05) membres suppléants

Suite à l'appel à la candidature du 28 janvier 2025

Le délai de dépôt des candidatures pour les départements de médecine dentaire et de pharmacie est prolongé jusqu'au 16 février 2025 à 16 h 00 au niveau du service du personnel de la faculté.

Les listes de candidature seront affichées à dater du 17 février 2025 au niveau du décanat et des trois départements.

Les élections auront lieu le 26 février 2025 de 8 h 30 à 15 h 00 au niveau du service du personnel de la faculté.

Setif le : 09 FEV. 2025
Le Doyen
عميد كلية الطب
الأستاذ : اعوامري سليم سétif 1